



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

P.869-2 – LUG 1/08

Notification aux Etats signataires de la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007

I. Signature par le Royaume du Danemark

Le 5 décembre 2007, le Royaume du Danemark a signé la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007.

II. Copie certifiée conforme

Le texte original de la Convention est disponible, en ses 25 langues authentiques séparément, à partir du site Internet du dépositaire: www.dfae.admin.ch/depositaire " Autres Conventions " Conventions de Lugano. La liste des Etats parties peut également y être consultée. Le dépositaire tient en outre le texte de plus de 2550 pages à disposition sur un support électronique (disque compact). En raison de l'important volume du texte, le dépositaire délivrera une copie certifiée conforme aux signataires qui le demanderont et préciseront si possible la/les langue/s qui les intéressent.

Une liste établie par le dépositaire, en français, des noms des plénipotentiaires qui ont signé la Convention, est annexée à cette notification.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire de la Convention.

Annexe: liste des noms des plénipotentiaires qui ont signé la Convention

Berne, le 29 février 2008

